

DEC182461DR11

**Décision portant délégation de signature à M. Philippe CINQUIN, directeur de l'unité UMR5525 intitulée Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de l'unité UMR5525 intitulée Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG), dont le directeur est M. Philippe CINQUIN, et MM. François BOUCHER et Yohan PAYAN, les directeurs adjoints ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Philippe CINQUIN, directeur de l'unité UMR5525, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00  
F 04 76 88 11 61

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CINQUIN, délégation de signature est donnée à M. François BOUCHER, PU1 UGA, Directeur adjoint, M. Yohan PAYAN, DR2 CNRS, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, et à Mme. Isabelle CIEREN, responsable administrative, AI CNRS, et Mme Nadine VILLEMAZET, responsable financière, AI CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> dans la limite de 5.000 € HT.

## Article 3

La décision n° DEC171654DR11 du 1<sup>er</sup> juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 3 septembre 2018

Le délégué régional  
Jérôme PARET



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00  
F 04 76 88 11 61





**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE**  
**POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné Philippe CINQUIN

E-mail : philippe.cinquin@univ-grenoble-alpes.fr, directeur de l'unité :

Code Unité : UMR5525.....Intitulé : Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG)

Adresse : UGA – Pavillon Taillefer – 38700 LA TRONCHE

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
  - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

| QUALITE                | NOM ET PRENOM<br><u>Grade et Fonction</u>          | SPECIMEN DE<br>SIGNATURE | COMMANDES DE<br>FONCTIONNEMENT ET<br>D'EQUIPEMENT<br>(Oui/Non) | ORDRES DE MISSIONS ET<br>BONS DE TRANSPORTS<br>AFFERENTS<br>(Oui/Non) | LIMITE<br>EVENTUELLE<br>(à préciser si inférieur à 135 000 € HT) |
|------------------------|--|--------------------------|--|---|--|
| Responsable de l'unité | Philippe CINQUIN                                   |                          |  |   |  |
| Mandataire éventuel    | Yohan PAYAN<br>DR1 CNRS - DUA                      |                          |  |   |  |
| Mandataire éventuel    | F. BOUCHER<br>PU1 UGA - DUA                        |                          |  |   |  |
| Mandataire éventuel    | Isabelle CIEREN<br>AI CNRS - RA                    |                          | oui  | oui   | 5 k€   |
| Mandataire éventuel    | Nadine VILLEMAZET<br>AI CNRS – respons. financière |                          | oui  | oui   | 5 k€   |

Date 3 septembre 2018